



Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 29 avril 2008

Décisions politiques de la chambre d'agriculture

La chambre d'agriculture de l'Union suisse des paysans a défini la suite des travaux relatifs au projet d'accord de libre-échange agricole avec l'UE ainsi que les mots d'ordre pour les votations fédérales du 1^{er} juin prochain.

L'Union suisse des paysans rejette le projet d'accord de libre-échange agricole (ALEA) avec l'Union européenne (UE), ce qu'elle a d'ailleurs déjà communiqué à plusieurs reprises. Malgré cela, le Conseil fédéral a décidé à la mi-mars d'ouvrir des négociations à ce sujet avec l'UE. En même temps, il a chargé un groupe de travail placé sous l'égide de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) d'élaborer des mesures d'accompagnement pour amortir les répercussions de cet éventuel accord.

Les membres de la chambre d'agriculture qui représente le « parlement » de l'Union suisse des paysans, ont défini la suite des travaux relatifs à cet ALEA. Ils ont réitéré leur rejet d'un tel accord. Ils ont par ailleurs chargé le secrétariat d'examiner les débouchés qu'offre concrètement une libéralisation partielle de certains secteurs. La chambre d'agriculture a en outre accepté que l'USP soit représentée par deux personnes dans le groupe de travail chargé d'élaborer des mesures d'accompagnement, afin d'influer autant que possible sur ces dernières. La collaboration au sein du groupe de travail ne signifie néanmoins pas que l'USP soutiendra les résultats obtenus. Elle se réserve en effet le droit de juger de la situation après le bouclage des travaux.

Enfin, les membres de la chambre d'agriculture ont dit NON à l'initiative populaire „Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale“ et OUI à l'article constitutionnel „Qualité et efficacité économique dans l'assurance maladie“.

Renseignements:

*Sandra Helfenstein, porte-parole de l'USP, tél. 056 462 52 21, portable 079 826 89 75
www.sbv-usp.ch*